

CONSEIL SYNDICAL du Jeudi 22 juin 2023 / 9h30

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL PRÉCÉDENT ;
2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS ET DU COMPTE DE GESTION 2022 DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN ;
 - a. Compte Financier Unique 2022
 - b. Affectation des résultats 2022
3. AVANCEMENT DES PROJETS DANS LE CADRE DU FUTUR SCHÉMA DIRECTEUR DES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUE ET INFRASTRUCTURES :
 - a. Appel à projet 5G
 - b. Projet ENEJ
 - c. Datacenter de confiance
 - d. P.I.H
4. ÉVOLUTION DES SOLUTIONS INTERNES
 - a. La qualité de service
 - b. La plateforme Client
 - c. Dolibarr
 - d. Gestion de flotte
5. SITUATION RH ;
6. RELATION AVEC LE CD07 ;
7. POINT DIVERS ;

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le jeudi 22 juin 2023 à 09h30 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte NUMERIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 15 juin 2023.

Présent(e)s : M. Jérôme BERNARD, M. Mickaël BOUCHARDON, M. Claude BRUN, Mme Stella BSERENI, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, Mme Pascale DARDIER (Suppléante de M. Jean-Pierre LEFEBVRE), M. Patrick FRANCOIS (Suppléant de M. José ORENES LERMA), M. Gérard GRIFFE, M. Jérôme LEBRAT, M. Christian MASSOLA, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Grégory MAZET, M. Gilbert MOULIN, M. Christophe MONTBLANC, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Danielle RAMERINI, Mme Christelle REYNAUD, Mme Julie ROUDIER (Suppléante de Mme Solange BERGERON), M. Bruno SENECLAUZE et M. Max TOURVIELHE.

Absent(e)s : M. François BARRY, Mme Martine CARRIER, M. Clément CHAPEL, M. Antoine DOS SANTOS, M. Aurélien FERLAY, M. Driss NAJI, M. Gérard ROBERTON, Mme Josiane SANCHEZ et M. Benoît VILLARD.

Excusé(e)s : Mme Laëtitia BOURJAT, Mme Sylvette DAVID, M. Philippe DELAPLACETTE, M. Khalid ESSAYAR, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick GAUTHIER, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Fabrice LARUE et M. Pierre MAISONNAT.

Pouvoirs :

- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD
- Mme Sylvette DAVID donne pouvoir à M. Christian MASSOLA
- M. Khalid ESSAYAR donne pouvoir à Mme Stella BSERENI

Assistaient en tant qu'invités : M. Jean-Charles MANRIQUE, Samantha CORVIONE, Victoria BRIELLE, Anthony BARRAULT, Frédéric JACOUTON, Bruno HILAIRE et Valentine HASLE.

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 34

- o Pour : 34
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Mickaël BOUCHARDON

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL PRÉCÉDENT

Le Président invite les membres du Conseil Syndical à approuver le compte rendu du Conseil d'Administration du 30 mars 2023.

Sans observations, ni modifications, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE, DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

a. Compte Financier Unique 2022

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	107 782,71
Fonctionnement :	174 629,08
Résultat global :	282 411,79

Le Président quitte la séance.

Après avoir pris acte de la présentation au vote du Compte Financier Unique, Mme Stella BSERENI prend la présidence du comité en l'absence de M. BERNARD,
À l'unanimité des membres présents (le Président ne prend pas part au vote), le Conseil Syndical approuve le Compte Financier Unique 2022 et l'arrête définitivement.

b. Affectation des résultats 2022

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : **372 621.21€**
 - Un excédent reporté de : **547 250.29€**
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **174 629.08€**

- Un excédent d'investissement de : **107 782.71€**
 - Un déficit des restes à réaliser de : **16 344.98€**
- Soit un excédent de financement de : **91 437.73€**

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

- RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : **174 629.08€**
- AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) : **0€**
- RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : **174 629.08€**
- RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : **Excédent de 107 792.71€**

À l'unanimité des membres présents, le Conseil Syndical décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022.

3. AVANCEMENT DES PROJETS DANS LE CADRE DU FUTUR SCHÉMA DIRECTEUR DES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUE ET INFRASTRUCTURES

a. Appel à projet 5G

Numérian participe à un appel à projet européen, piloté par un consortium NOMOTECH-NOKIA, sans appel à des fonds publics locaux en contrepartie.

Le projet Connecting Europe Facility (CEF) - CEF-DIG-2022-5G SMARTCOM concerne avant tout le service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche, dans la recherche de solutions numériques pour améliorer les interventions d'urgence.

Le réseau 5G privé dédié peut fournir des solutions numériques efficaces et performantes aux zones qui souffrent de déficits de couverture mobile, qui sont situées dans des intérieurs profonds, ou qui sont touchées par des catastrophes.

L'Ardèche se caractérise en effet par un terrain difficile, comprenant des montagnes, des gorges et des vallées profondes. Ces caractéristiques géographiques font qu'il est difficile de fournir une couverture mobile cohérente dans toute la région, en particulier dans les zones reculées.

Malgré les efforts des fournisseurs de réseaux mobiles, de nombreuses zones de l'Ardèche ne bénéficient que d'une couverture mobile limitée ou inexistante, ce qui peut poser de sérieux problèmes dans les situations d'urgence.

Compte tenu de ces défis, nous pensons qu'un réseau 5G dédié, tel que proposé par le projet Connecting Europe Facility (CEF) - CEF-DIG-2022-5G SMARTCOM, pourrait améliorer de manière significative la couverture mobile dans la région de l'Ardèche et permettre des temps de réponse plus rapides et une meilleure coordination dans les situations d'urgence. Les avantages d'un réseau 5G dédié sont vastes, et nous pensons qu'il renforcera la sécurité et diversifiera le travail des pompiers. L'introduction d'objets connectés nous permettra d'améliorer notre connaissance de la situation et de contrôler la sécurité de nos pompiers. De plus, la collecte et l'analyse de données en temps réel nous aideront à optimiser nos opérations et à améliorer nos délais d'intervention.

En outre, le déploiement de solutions innovantes telles que les drones et les bulles tactiques sur les théâtres d'opération permettra des avancées significatives en matière d'intervention d'urgence.

- Temps d'échange
 - **M. Jean-Charles MANRIQUE** expose l'usage numérique au sein des écoles et l'innovation pédagogique sur ces zones spécifiques. C'est la première fois que

Numérian se positionne sur un projet européen, nous sommes seulement deux à avoir déposé un dossier. Aucune contrepartie financière n'est demandée.

- **M. Jérôme BERNARD** remercie le colonel du SDIS, M. Honore, exprimant le désir de progresser sur ce projet innovant. Il exprime également sa gratitude envers le président, M. Maisonnat. Nous attendons une réponse au projet en octobre-novembre.
- **M. Max TOURVIEILHE** suggère de cartographier les zones pour les identifier et nous conseille de nous rapprocher du département à ce sujet.

b. Projet ENEJ

Numérian a récemment été sollicité par l'Éducation Nationale pour proposer une solution d'Espace Numérique de Travail (ENT) dans le premier degré à l'échelle du département de l'Ardèche.

Suite à une visite du Directeur Académique aux Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de l'Ardèche, une rencontre réunissant l'inspection académique, les associations des maires et des maires ruraux, les départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Région et les DASEN des Ardèche et de la Drôme s'est tenue dans les locaux de Numérian le 11 avril dernier.

L'objectif était de proposer aux collectivités ayant compétence dans le second degré d'assurer une continuité avec l'outil qui sera prochainement déployé dans les écoles du territoire. En effet, Numérian souhaite aller au-delà de la demande de l'Éducation Nationale en proposant de déployer un Espace Numérique Éducation Jeunesses (ENEJ), une solution incluant à la fois la brique éducative et le volet périscolaire.

Le syndicat s'appuierait ainsi sur un contrat de Recherche et Développement (R&D) passé avec un éditeur capable de développer l'application, celle-ci n'existant actuellement pas sur le marché.

• Temps d'échange

- **M. MONTBLANC** sollicite des informations sur le calendrier de déploiement du projet ENEJ.
- **M. MANRIQUE** répond en expliquant qu'initialement, il y aura une mise en place d'un ENT classique et de la gestion de la vie scolaire. Ceci est en préparation du projet de Recherche et Développement qui permettra l'élaboration du projet ENEJ. Des services supplémentaires comme le périscolaire, la cantine et autres seront également intégrés. En somme, l'ENEJ devrait être proposé dans l'Ardèche en septembre 2024, soit dans environ 18 mois.
- **M. BERNARD** indique que nous accusons un retard dans le déploiement relatif à l'éducation. Il souligne que Numérian peut offrir une solution sécurisée et économique aux écoles et aux communes, favoriser la mutualisation et surtout apporter une

dimension innovante, notamment avec la gestion du périscolaire. Il ajoute qu'il n'est pas acceptable que la réservation de la cantine ne puisse pas se faire correctement.

- **M. TOURVIELHE** prend la parole pour souligner que c'est un excellent projet. Il exprime son espoir que les écoles primaires, les départements, ainsi que les enseignants accueillent ce projet avec plaisir. Il relève également une préoccupation concernant le logiciel Cosmos, en convenant qu'il n'est pas adapté. Il mentionne que la région envisage de se positionner avec une nouvelle solution à partir de septembre 2024. Pour lui, il est crucial que tous les niveaux scolaires, de la petite section maternelle jusqu'au baccalauréat, aient le même accès. Il recommande de faire preuve de prudence pour éviter une solution précipitée. Il suggère d'engager le dialogue avec la région et les départements pour éviter de finir avec deux systèmes différents et propose d'attendre un peu pour s'assurer d'une cohérence avec la région avant de choisir notre solution, même si cela implique un délai de six mois à un an.
- **M. MANRIQUE** répond que tout le travail réalisé en Ardèche a été effectué en collaboration avec le DASEN.

Il identifie deux risques : soit l'ENT n'est pas satisfaisant, soit l'équipe éducative ne l'adopte pas, peut-être en raison du coût.

La liaison avec la démarche de la région présente une problématique. Nous pouvons soit engager le dialogue avec la région, soit tenir compte du fait que 97% des collèges en Ardèche et 78% dans la Drôme sont équipés de Pronote et n'utilisent pas Cosmos. Étant donné que nous envisageons une application plus orientée Pronote, cela ne devrait pas les déranger.

Quel que soit le choix de la région, il y aura toujours des connecteurs disponibles.

Dès la rentrée, nous mettrons en place un ENT classique, avec une perspective de 18 mois pour l'ajout de fonctionnalités innovantes. Nous ne mettrons pas la région en difficulté, que ce soit avec Pronote, Beneylu, One ou tout autre système, car tous sont interfaçables via des connecteurs.

M. MANRIQUE rassure que Docapost travaille très bien avec la région AURA sur la culture sportive et qu'ils sont le titulaire, bien qu'ils n'interagissent pas avec la partie Cosmos. M. Laurent VOQUIER est satisfait de la partie culturelle et autres aspects.

c. Datacenter de confiance

Un datacenter de confiance est un centre de données réputé pour fournir des services fiables, sécurisés et de haute qualité. Il est souvent utilisé par les entreprises, les organisations gouvernementales et les fournisseurs de services cloud pour héberger leurs infrastructures informatiques, leurs serveurs et leurs données sensibles.

Il doit garantir une disponibilité élevée de ses services, avec des infrastructures redondantes, des systèmes de sauvegarde et des protocoles de récupération en cas de sinistre.

Les aspects de sécurité sont également indispensables tant sur les aspects de contrôles d'accès, détection d'intrusion comme la sécurité au niveau des données avec segmentations, chiffrements et détections des logiciels malveillants.

Le datacenter de confiance doit disposer de connexions réseau rapides et fiables, ainsi que d'une connectivité à large bande passante pour assurer des performances optimales et une connectivité sans faille.

Enfin il doit respecter les réglementations et les normes de sécurité en vigueur, telles que la norme ISO27001 ou le référentiel SecNumCloud.

- Temps d'échange

- **M. BERNARD** présente deux options concernant le Data Center : soit le conserver à Privas, soit le rapatrier. Cependant, il met en évidence un risque associé au rapatriement, en expliquant qu'en cas d'incendie, même à une distance de 20 mètres, la situation pourrait être compliquée.

Il est également envisagé de l'installer à la communauté de communes de Valence et de le redonder avec le département de l'Ardèche. Il mentionne qu'une nouvelle rencontre avec les différents partenaires, la communauté d'agglomération, Valence, ADN, ainsi qu'avec le directeur M. Aubert, est prévue.

Une décision sera prise en septembre ou octobre, quel que soit le scénario.

- **M. MANRIQUE** souligne l'importance du niveau de qualification du data center, en particulier la qualification Secnumcloud.
- **M. MONTBLANC** demande ce que cela implique en termes de volume de données, se demandant si c'était considérable pour un data center.
- **M. Frédéric JACOUTON** lui explique que le volume des données est relativement contenu, à environ 200 téraoctets. Bien que cela puisse sembler beaucoup, pour un data center, c'est gérable. Le grand avantage est que les nouvelles technologies requièrent beaucoup moins de serveurs. Nous avons réussi à réduire significativement notre volume physique, ce qui est bénéfique pour tous : moins d'espace requis, moins d'énergie consommée. La consommation d'électricité et de climatisation a diminué. Ainsi, en ne nous précipitant pas, nous réalisons des économies significatives.

d. P.I.H

Lors du Conseil Syndical, le projet nommé P.I.H a été présenté. Il s'agit d'une plateforme biface en mode Saas (Software as a Service) qui permet à la fois la prise de rendez-vous des patients et la gestion des maisons de santé. Le projet P.I.H est conçu pour les petites structures, ciblant les organisations ayant moins de 40 professionnels de santé.

Une discussion est actuellement en cours entre P.I.H et Numérian pour déterminer si un partenariat est envisageable, afin de proposer la solution aux collectivités ayant porté des projets de maisons de santé.

- Temps d'échange
 - **M. Jean-Luc CHAUMONT** demande comment les citoyens pourraient accéder à PIH.
 - **M. MANRIQUE** répond que PIH n'est pas une interface directe pour les utilisateurs, mais plutôt un outil professionnel.
 - **M. CHAUMONT** a ensuite demandé si PIH pourrait être utilisé pour prendre des rendez-vous.
 - **M. MANRIQUE** précise que PIH est principalement un outil professionnel, couvrant 80% des cas d'utilisation.
 - **M. CHAUMONT** a ensuite suggéré que, du point de vue de l'utilisateur, Doctolib serait peut-être plus adapté.
 - **M. MANRIQUE** explique que PIH est un projet qui participe à un appel à projets de la région. PIH serait l'équivalent de Doctolib, mais destiné aux médecins. Il s'agit donc d'un outil professionnel pour les médecins.
 - **M. BERNARD** souligne l'importance de rendre l'utilisation des maisons de santé aussi simple que possible pour les usagers.

4. ÉVOLUTIONS DES SOLUTIONS INTERNES

a. La qualité de service

L'amélioration de la qualité du service offert par Numérian est devenue un enjeu essentiel pour son développement.

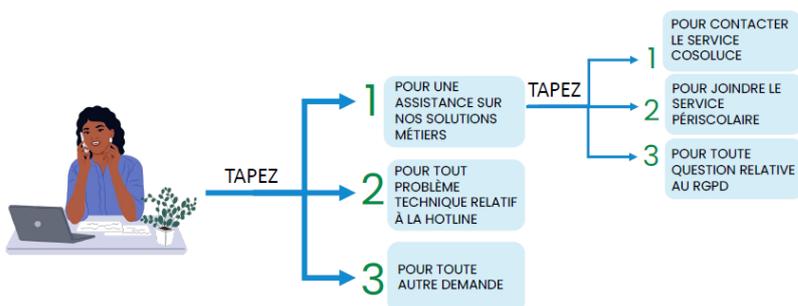
Pour atteindre cet objectif, de nombreux projets sont actuellement en cours. Par exemple, nous équipons nos techniciens itinérants de tablettes pour optimiser le suivi de leur travail, et cette initiative bénéficiera également à nos collectivités.

Quant à la gestion de notre standard téléphonique, des améliorations sont prévues pour le 3 juillet prochain. Nous avons proposé un système à trois niveaux : tapez 1, tapez 2 ou tapez 3. Nous ajouterons également une fonction de transfert d'appel automatique, aussi appelée "cascade". Ainsi, si un agent ne répond pas, l'appel sera automatiquement transféré à l'agent suivant.

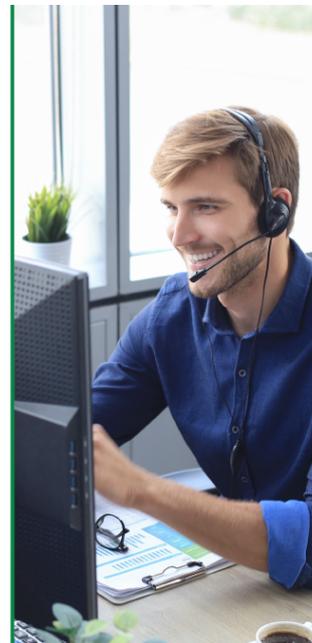
À long terme, l'utilisation du standard devrait diminuer progressivement, à mesure que nous adoptons la plateforme GLPI. Cette dernière permettra aux communes de saisir directement leurs tickets, rendant ainsi le processus plus efficace.



LE STANDARD Numérian ÉVOLUE !



NB DES CASCADES SONT INSTALLÉES JUSQU'AU NIVEAU DGS



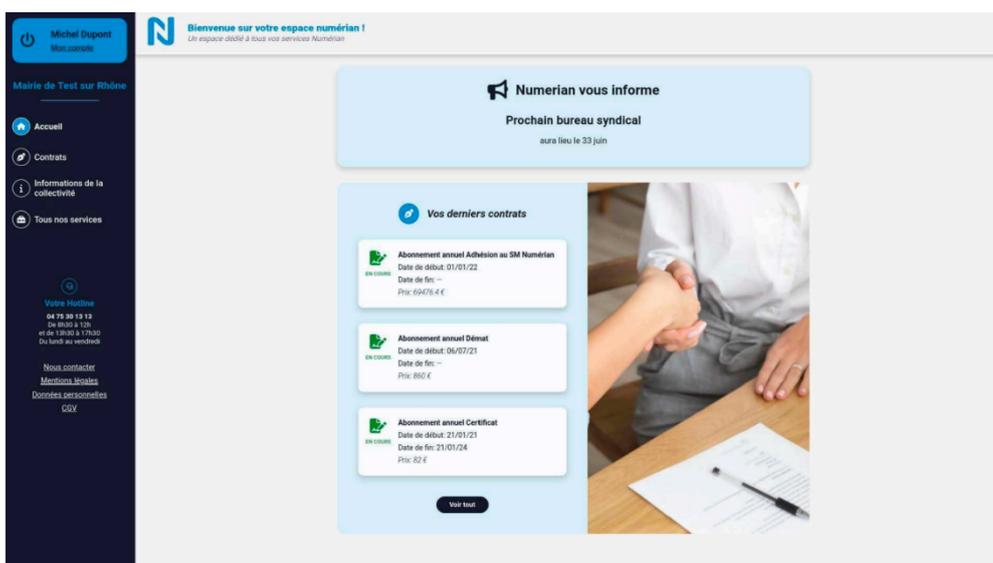
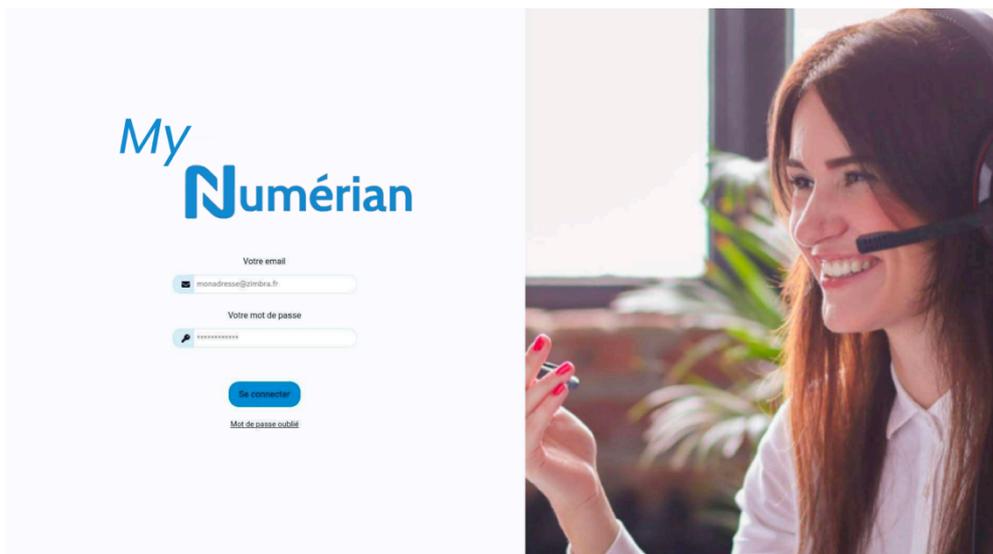
- Temps d'échange

- **M. MONTBLANC** soulève une préoccupation concernant le message vocal du standard, exprimant des doutes sur l'aspect "technique et métier", en se demandant si ceux qui appellent feraient la distinction.
- **M. MANRIQUE** lui répond en assurant que le message sera délivré par une voix agréable et que l'objectif est d'avoir un message clair et simple à comprendre.

b. La Plateforme Client

La nouvelle plateforme client « My Numérian » a été présentée aux élus.

La phase test du portail My Numérian commencera en juillet 2023, suivie par sa première mise en service en septembre 2023. Quant à la deuxième version, elle sera lancée à l'occasion du congrès des maires de l'Ardèche.



Michel Dupont
Maire de Test sur Rhône

Bienvenue sur votre espace numérian !
Un espace dédié à tous vos services Numérian

Abonnement annuel RGPD

En cours

Retour

RETOUR

Abonnement annuel RGPD

En cours

Début: 21/09/2018 | Renouvellement: 21/09/2021 | Expiration: -

Article	Description	Prix unitaire	Nombre	Total
RGPD - Accompagnement courant et DPD - Pour les EPCI (Plus de 60)	RGPD - Accompagnement courant et DPD - Pour les EPCI (Plus de 60)	1290 €	1	1290 €

PAIEMENT TOTAL ANNUEL: 1290 €

Michel Dupont
Maire de Test sur Rhône

Bienvenue sur votre espace numérian !
Un espace dédié à tous vos services Numérian

Tous nos services

Abonnement annuel Adhésion au SM Numérian

Abonnement annuel ADS / ONAU

Abonnement annuel Antivirus

Abonnement annuel Applications GEO

Abonnement annuel Certificat

Abonnement annuel Certificat SSL & Wildcard

Abonnement annuel Cloud

Abonnement annuel Coffre fort de sup - Upsignon

Abonnement annuel Compta à façon

Abonnement annuel Coworking

Abonnement annuel Démat

Abonnement annuel E-révisé

Abonnement annuel GéoAnalyse (SM)

Abonnement annuel Hotspot - Barne Digitale

Abonnement annuel Hébergement/NDG - Mails simples

Abonnement annuel Intelligence

Abonnement annuel KIELA

Abonnement annuel Licences Logicielles

Abonnement annuel Liste de Diffusion

Abonnement annuel Adhésion au SM Numérian

Adhésion au SM Numérian

Prix unitaire: 1.2 €

Adhésion au SM Numérian - EPCI

Nombre d'agents ETP pour les EPCI: Moins de 11 ETP: 200 €
 Nombre d'agents ETP pour les EPCI: De 11 à 19 ETP: 400 €
 Nombre d'agents ETP pour les EPCI: De 20 à 35 ETP: 800 €
 Nombre d'agents ETP pour les EPCI: Plus de 36 ETP: 1600 €

Michel Dupont
Maire de Test sur Rhône

Bienvenue sur votre espace numérian !
Un espace dédié à tous vos services Numérian

Vos contrats

Trier par: Date de début | Date de fin | Statut | Type | Prix

Abonnement	Date de début	Date de fin	Prix
Abonnement annuel RGPD	21/09/18	-	1290 €
Abonnement annuel Démat	06/07/21	-	860 €
Abonnement annuel Certificat	21/01/21	21/01/24	82 €
Abonnement annuel Certificat	10/11/20	10/11/23	82 €
Abonnement annuel Certificat	24/06/20	24/06/23	82 €

Michel Dupont
Maire de Test sur Rhône

Bienvenue sur votre espace numérian !
Un espace dédié à tous vos services Numérian

Mairie de Test sur Rhône

- Accueil
- Contrats
- Informations de la collectivité
- Tous nos services

Votre Hotline
04 79 30 13 13
De 09:00 à 17:00
et de 19:30 à 17:00
Du lundi au vendredi

Nous contacter
Mentions légales
Données personnelles
GDPR

Informations de la collectivité

Mairie de Test sur Rhône

Collectivité adhérente

Nom de la collectivité Mairie de Test sur Rhône	Adresse email test@local
Téléphone fixe 04 66 02 03 04	Téléphone Portable 06 01 02 03 04
Adresse 1 place du Test 67995 - Test	

Modifier

Michel Dupont
Maire de Test sur Rhône

Bienvenue sur votre espace numérian !
Un espace dédié à tous vos services Numérian

Mairie de Test sur Rhône

- Accueil
- Contrats
- Informations de la collectivité
- Tous nos services

Votre Hotline
04 79 30 13 13
De 09:00 à 17:00
et de 19:30 à 17:00
Du lundi au vendredi

Nous contacter
Mentions légales
Données personnelles
GDPR

Mon compte

Nom prénom ou service Michel Dupont	✓
Email admin@local	✓
Mot de passe *****	✓



Michel Dupont
Maire de Test sur Rhône

Bienvenue sur votre espace numérian !
Un espace dédié à tous vos services Numérian

Mairie de Test sur Rhône

- Accueil
- Contrats
- Informations de la collectivité
- Tous nos services

Votre Hotline
04 79 30 13 13
De 09:00 à 17:00
et de 19:30 à 17:00
Du lundi au vendredi

Nous contacter
Mentions légales
Données personnelles
GDPR

Nous contacter

Objet
saisissez l'objet de votre demande

Message
saisissez votre message

Envoyer

- Temps d'échange

- Après avoir découvert la plateforme MyNumérian, **M. CHAUMONT** suggère de supprimer le mot "annuel" dans "abonnement annuel" et de remplacer par des mots-clés spécifiques à chaque service.
- **M. TOURVIELHE** s'interroge sur la gestion du mot de passe.
- **M. MANRIQUE** répond que l'utilisateur pourra le modifier lui-même.
- **M. MONTBLANC** demande s'il y aurait un lien dédié pour la hotline, ce à quoi **M. MANRIQUE** a confirmé qu'il y en aurait bien un.

c. DOLIBARR

En septembre 2023, il est prévu de mettre fin à l'utilisation d'Odoo et Vtiger. L'objectif est de les substituer par une plateforme de gestion de tickets telle que GLPI, afin de faciliter la communication avec les collectivités.

Dans une seconde phase, nous planifions d'adopter Dolibarr, une solution logicielle libre. Dolibarr est un logiciel de gestion d'entreprise open-source, apprécié pour sa variété de fonctionnalités, sa flexibilité et sa rentabilité. Il permet la gestion efficace des clients, fournisseurs, stocks, factures, commandes, et plus encore, rendant ainsi la gestion d'entreprise plus fluide.

d. Gestion de flotte

L'outil de gestion de flotte "Ubiwan" sera discuté. Numérian envisage de l'intégrer à nos véhicules. Toutes les conditions relatives à la CNIL et au droit du travail sont confirmées. L'objectif ultime serait de commercialiser cet outil à nos partenaires.

Ubiwan est une solution innovante pour la gestion de flottes de véhicules. Cette plateforme propose une gamme complète de services pour le suivi et la gestion de véhicules, incluant la géolocalisation, le suivi des itinéraires, la maintenance des véhicules, la gestion du temps de travail des conducteurs, et plus encore. Ubiwan peut aider à augmenter l'efficacité opérationnelle, réduire les coûts, améliorer la sécurité et la conformité, et fournir des informations précieuses pour la prise de décisions stratégiques.

5. SITUATION RH

Le Conseil Syndical recevra un rapport qui abordera l'évolution des effectifs et d'autres informations importantes sur la vie sociale chez Numérian, telles que les départs, les recrutements, le télétravail, les astreintes, les heures supplémentaires et le projet d'un logiciel SIRH à long terme, etc. ...

Le rapport vise à aider le Conseil Syndical à comprendre l'état actuel de la vie sociale chez Numérian et à prendre des décisions futures éclairées.

- Temps d'échange :

- Le protocole d'accord sur le temps de travail aborde divers sujets. Il sera transmis aux élus qui, si nécessaire, feront remonter leurs commentaires.

M. MANRIQUE mentionne le SIRH, actuellement en discussion avec plusieurs prestataires. Il précise que cette solution sera probablement proposée à nos collectivités.

Le document comparatif "avantages/inconvénients" entre le Syndicat Mixte NUMÉRIAN et l'EPIC NUMÉRIAN, élaboré par Mme DOUZET, sera distribué aux membres du Conseil Syndical.

- Le sujet des diverses embauches en cours seront abordés et développés. Depuis la publication de l'annonce à la fin avril-début mai, plus de 60 candidatures ont été reçu. Actuellement, de nombreux entretiens sont en cours. Notre objectif est d'atteindre l'effectif total prévu, en septembre 2023.

TABLEAU TOPO RECRUTEMENT

Pôle	Nombre de postes à pourvoir	Pourvu	A pourvoir
Administration Générale	3	2	1
Métiers & Assistance	8	6	2
Innovation	4	2	2
TOTAL	15	10	5

12 postes à remplacer	8 postes pourvus pour remplacement	4 postes à pourvoir pour remplacement
3 postes à créer	2 postes pourvus pour création	1 poste à pourvoir pour création

À l'unanimité des membres présents, le Conseil Syndical approuve :

- **La délibération relative à la mise en place du télétravail au sein du Syndicat Mixte Numérian**
- **La délibération relative à la modification du tableau des effectifs du Syndicat Mixte NUMÉRIAN.**
- **La délibération relative au recrutement d'un DGS.**
- **La délibération relative à l'assimilation du Syndicat Mixte NUMÉRIAN à une commune de la strate de 20 000 à 40 000 habitants.**

6. SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ÉQUIBLUES

L'Association Équiblues, dont le siège se situe à Saint Agrève, héberge ses données Web chez Numérian. Il a été convenu de leur accorder la gratuité du service à condition que l'Association affiche le logo de Numérian sur les supports de communication relatifs au festival Équiblues.

Cette collaboration s'inscrit dans la nouvelle stratégie de communication de Numérian tournée vers le grand public.

Par conséquent, il convient de formaliser cet accord via une convention de partenariat entre les deux entités.

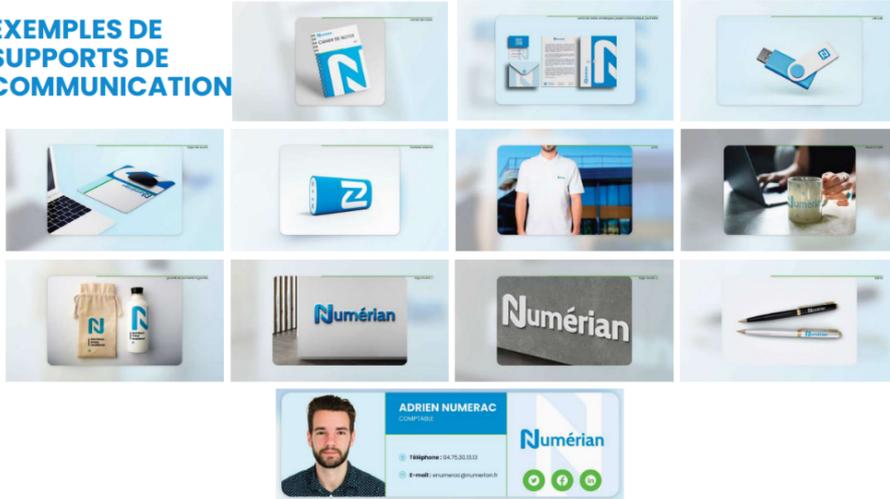
Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la convention de partenariat avec l'association d'Équiblues.

7. POINT DIVERS

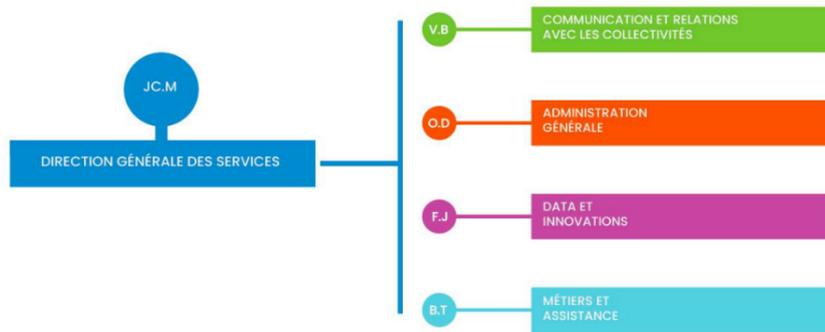
a. Point Communication



EXEMPLES DE SUPPORTS DE COMMUNICATION



UN PÔLE – UNE COULEUR



SIGNALÉTIQUE DU BÂTIMENT



b. Rapport d'Activité



Sommaire

01	ÉDITO	p. 1
02	L'ANNÉE NUMÉRIAN EN CHIFFRES	p. 2
03	LA COMMUNICATION CHEZ NUMÉRIAN	p. 3
	Lancement de la Numletter	p. 4
	Numérian reçoit des personnalités publiques	p. 4
04	LA VIE À NUMÉRIAN	p. 3
	Nos agents	p. 4
	Notre équipe se forme	p. 4
	Bilan financier	p. 4
05	NOS NOUVEAUX SERVICES	p. 3
	Upsignon : Coffre fort de mot de passe	p. 4
	EDR	p. 4
	MailInBlack évolue	p. 4
	Avamar	p. 4
	Cloud et Only Office	p. 4
06	ACTUALITÉS 2022	p. 5

c. Point Divers

M. MANRIQUE fait un point sur les nouveaux services à développer pour nos adhérents :

- Le SIG décisionnel et le travail sur les objets connectés.

Il évoque le WiFi public et explique avoir recueilli de nombreuses remarques sur le produit Cigale, jugé insuffisant en termes de portée.

Un nouveau produit, Nomosphère, sera proposé.

- **M. TOURVIELHE** salue le travail accompli et parle de l'orientation client. Il soulève le sujet du SIG, hébergé sur le serveur de Numérian et financé par le département chaque année, auquel le département n'a pas d'accès.

Il mentionne que le département souhaiterait ne plus demander ce service à Numérian et propose, soit de le déplacer sur le serveur du département, ouvert à Numérian, soit d'exploiter conjointement le SIG existant.

- **M. BERNARD** répond en disant qu'ils étaient obligés d'avoir un SIG et ne pouvaient pas mutualiser. Il comprend que le département souhaite être autonome et mentionne que d'autres syndicats numériques avaient rencontré le même problème avec le département. Il ajoute que leur SIG était plus complet, mais avec une licence plus chère.
- **M. MANRIQUE** souligne que le SIG génère des recettes de 60 000 € et que l'investissement serait amorti en moins de deux ans.
- **M. TOURVIELHE** propose de prévoir une rencontre avec les techniciens, suivie d'une rencontre avec Jérôme BERNARD.
- **M. BERNARD** répond en rappelant qu'ils ont des clients autre que le département, comme le syndicat de l'eau, etc., et que la cogestion ne serait pas possible.

Il suggère également d'acheter le dernier SIG et de prendre en charge cet outil via leur participation, tout en discutant de la prise en charge de la maintenance.

- La centrale d'achat.

M. MANRIQUE s'adresse à **M. TOURVIELHE** pour lui proposer une massification des achats par le biais du département 07. **M. TOURVIELHE** trouve l'idée intéressante, notamment pour permettre aux communes de bénéficier de tarifs avantageux.

M. BERNARD confirme cette perspective en soulignant que les économies réalisées profiteraient non seulement aux communes, mais aussi au département.

- Numérian est élu au Conseil d'Administration d'Adullact.

- Cart@DS

- **M. MASSOLA** fait remarquer qu'il a eu beaucoup d'échanges par mail à ce sujet, mais qu'aucune rencontre n'a encore eu lieu.
- **M. MANRIQUE** mentionne l'intention de développer une sorte de club, mentionnant le retour positif de la CCPDA.
- **M. MASSOLA** suggère qu'une rencontre pourrait être plus efficace, compte tenu du volume de questions échangées par mail. **M. MANRIQUE** accepte cette proposition.

- **Mme REYNAUD** exprime un manque d'information, soulignant qu'ils avaient commencé avec la CCPDA et que cela s'était bien passé.
- **M. MASSOLA** soulève plusieurs questions : Quel coût ? Qui fait quoi ? Où se situent les zones d'ombre ? Le responsable de leur service ADS a besoin de réponses, notamment sur la question de savoir qui a formé leurs secrétaires de mairie.
- **M. MANRIQUE** assure qu'ils auraient une réponse avant 17h sur le sujet.

Le nouveau Conseil Syndical se déroulera le 28 septembre 2023 à 09h30.

La séance est levée à 12h00.